

Avis technique – Procédure Simplifiée

Recyclabilité d'une enveloppe pour thé



ELEMENTS TECHNIQUES GENERAUX	GENERALITES	
	Demandeur	CPC COTENTIN
	Date de la demande	Octobre 2015
	Dénomination	MAXIBIO F/H
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Sachet de thé
	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
	Forme	Sachet rectangulaire
	Dimensions (L x l x h)	7,5 x 6,5
	Contenance, volume	2 g
	Masse vide	0,93 g
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier-carton
	Système de fermeture	-
	Type d'encre/vernis	Encre aqueuse copolymère (acide acrylique d'éthylène - EAA) et vernis scellable
	Type de colle	-
	COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE¹	
	Papier-carton	100%
	Plastique	-
	Aluminium	-
	Acier	-
	⇒ <i>Élément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité</i>	
	COMPOSITION DE L'OPERCULE	
	Papier-carton	-
	Plastique	-
	Acier	-
	Colle	-
	⇒ <i>Élément majoritairement non fibreux</i>	
Avis référents		
Avis techniques 48, 54 et 68		

¹ Le calcul de la part des fibres celluliques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

PRE-REQUIS

- L'enveloppe à thé est constituée de plus de 50% (en poids) de fibres cellulosiques : cet emballage relève donc de la filière emballage papier-carton. L'impression mettant en jeu le couple encre/vernis à base d'un copolymère EAA assure la scellabilité de l'emballage.
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière emballage papier-carton.

EVALUATION DES IMPACT

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	∅	∅	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	∅		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention ∅ Pas d'impact ⌘ En cours d'étude ➤ Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

L'enveloppe de thé entièrement composée de papier-carton se recycle facilement dans les conditions industrielles de pulpage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité de l'enveloppe à thé dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande notamment qu'en cas de substitution de la teinte bleue, il serait préférable de ne pas utiliser de teinte noire ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de process.

Le CEREC recommande l'utilisation d'encres sans dégorgeement et à base d'eau ou d'huile végétales afin d'éviter l'éventuelle présence de résidus d'huiles minérales et de limiter les turbidités dans l'eau utilisé.

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout d'un pictogramme recommandant de placer l'enveloppe à thé dans le bac des emballages recyclables.

La mention « à vider » devra également apparaître.

VALIDATION



ECO
EMBALLAGES

Maryon PAILLEUX



Philippe HEINRICH